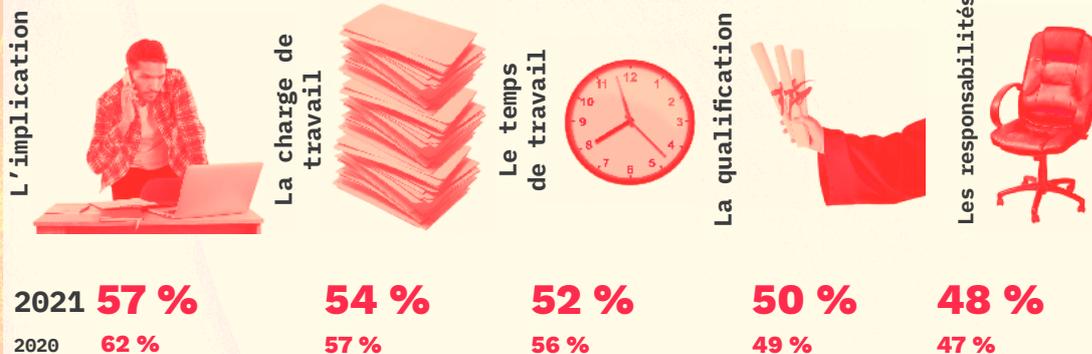


CHIFFRES CLÉS

Sondage SECAFI / Ugict-CGT réalisé par ViaVoice - Novembre 2021

RECONNAISSANCE EN BERNE SUR LES SALAIRES

Le niveau de **RÉMUNÉRATION** est jugé en inadéquation avec...



Pour **53 %** des cadres, les choix et pratiques de leur entreprise ou administration rentrent régulièrement en contradiction avec leur **ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE.**



70 % des cadres ne se sentent pas associés aux choix stratégiques.



59 % des cadres souhaitent disposer d'un **DROIT D'ALERTE** pour refuser de mettre en œuvre une directive contraire à leur éthique.

INTENSIFICATION DU TRAVAIL, PERSPECTIVES, ET DROIT À LA DÉCONNEXION

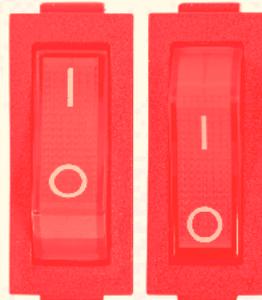
La **CHARGE DE TRAVAIL** augmente pour **57 %** des cadres.



Le **TEMPS DE TRAVAIL** augmente pour **51 %** des cadres.



65 % des cadres souhaitent un droit à la déconnexion **EFFECTIF.**



56 % considèrent que les pratiques de **TÉLÉTRAVAIL** sont insuffisamment encadrées.



Le **TEMPS DE TRAVAIL** déclaré est en moyenne de :

49 h et + : **15 %**

Entre 45 et 48 h : **22 %**

Entre 40 et 44 h : **40 %**

Entre 35 et 39 h : **21 %**



54 % des cadres déclarent travailler pendant leur jour de repos.



LES 3 PRIORITÉS DES CADRES SONT :

L'équilibre entre vie privée et vie professionnelle



65 %

Femmes : 71 %
Hommes : 62 %

Le salaire



53 %

Femmes : 56 %
Hommes : 51 %

Le contenu et le sens du travail



50 %

Femmes : 51 %
Hommes : 50 %

qu'est-ce que L'UGICT-CGT ?

9



L'Ugict-CGT, créée en 1963, est la structure interprofessionnelle dont s'est dotée la CGT pour rassembler l'encadrement. Elle permet aux 80 000 Ingés, Cadres et Techs affilié-e-s à l'Ugict-CGT de définir leurs revendications et de décider de leurs actions. Elle contribue à la construction des convergences et des solidarités entre les différentes catégories de salarié-e-s. C'est ce qui la différencie des organisations catégorielles ou corporatistes qui se concentrent sur une frange du salariat et des besoins, au risque de créer des oppositions entre les différentes composantes du monde du travail.

L'Ugict-CGT traite de thématiques telles que la transformation numérique et le droit à la déconnexion, la mobilité et les nouvelles formes de travail, les salaires et la reconnaissance des qualifications, la réduction du temps et de la charge de travail, le management alternatif et le sens du travail, le droit d'alerte et l'éthique professionnelle, le rôle contributif de l'encadrement.

L'Ugict-CGT a été porteuse du mandat d'Eurocadres dans les négociations européennes sur le numérique. Les négociations débutées en juin 2019 se sont conclues par l'accord européen sur le numérique signé à Bruxelles le 22 juin 2020.

Après avoir obtenu en 2017, en France, l'obligation de négocier sur le droit à la déconnexion, l'Ugict-CGT met à la disposition d'Eurocadres et de la CES (Confédération Européenne des Syndicats) son expertise et sa détermination à obtenir les nouveaux droits qui doivent accompagner la mutation du travail liée à la révolution numérique.

L'Ugict-CGT préside Eurocadres depuis le 21 octobre 2021, date du dernier congrès d'Eurocadres qui s'est tenu à Madrid.